

PRO-SET® HTP-288 Hardener

Fiche de Données de Sécurité

Conformément à la Loi sur les produits dangereux (11 février 2015)

Date d'émission: 06/16/2020

Date de révision: 06/16/2020

Version: HTP-288-2020a

RUBRIQUE 1: Identification

Identification

Nom du produit : PRO-SET® HTP-288 Hardener
Code du produit : HTP-288

Utilisations identifiées pertinentes de la substance ou du mélange et utilisations déconseillées

Utilisation recommandée : Agent de durcissement pour résine époxyde.

Renseignements concernant le fournisseur de la fiche de données de sécurité

Fabricant

Gougeon Brothers, Inc
100 Patterson Ave.
Bay City, MI 48706 - U.S.A.
T 888-377-6738 or 989-684-7286
www.prosetepoxy.com

Distributeur

Numéro d'appel d'urgence

Numéro d'urgence : CHEMTREC 1 (800) 424-9300
CHEMTREC International +1 (703) 527-3887 24 heures

RUBRIQUE 2: Identification des dangers

Classification de la substance ou du mélange

Acute Tox. 4 (Voie orale)
Skin Corr. 1B
Eye Dam. 1
Skin Sens. 1
Carc. 2
Aquatic Acute 1
Aquatic Chronic 1

Éléments d'étiquetage

Pictogrammes de danger (GHS)



Mention d'avertissement (GHS)

Danger

Mentions de danger (GHS)

Nocif en cas d'ingestion. Provoque des brûlures de la peau et des lésions oculaires graves. Peut provoquer une allergie cutanée. Susceptible de provoquer le cancer. Très toxique pour les organismes aquatiques, entraîne des effets néfastes à long terme.

Conseils de prudence (GHS)

Se procurer les instructions avant utilisation. Ne pas manipuler avant d'avoir lu et compris toutes les précautions de sécurité. Ne pas respirer les poussières/fumées/gaz/brouillards/vapeurs/aérosols. Se laver les mains, les avant-bras et le visage soigneusement après manipulation. Ne pas manger, boire ou fumer en manipulant ce produit. Les vêtements de travail contaminés ne devraient pas sortir du lieu de travail. Éviter le rejet dans l'environnement. Porter des gants de protection/des vêtements de protection/un équipement de protection des yeux/du visage. EN CAS D'INGESTION: Rincer la bouche. Ne PAS faire vomir EN CAS DE CONTACT AVEC LA PEAU (ou les cheveux): Retirer immédiatement les vêtements contaminés. Rincer la peau à l'eau EN CAS D'INHALATION: Transporter la personne à l'extérieur et la maintenir dans une position où elle peut confortablement respirer. EN CAS DE CONTACT AVEC LES YEUX: Rincer avec précaution à l'eau pendant plusieurs minutes. Enlever les lentilles de contact si la victime en porte et si elles peuvent être facilement enlevées. Continuer à rincer. EN CAS d'exposition prouvée ou suspectée: Consulter un médecin. Appeler immédiatement un CENTRE ANTIPOISON ou un médecin. En cas d'irritation ou d'éruption cutanée: Consulter un médecin. Laver les vêtements contaminés avant réutilisation. Recueillir le produit répandu. Garder sous clef. Éliminer le contenu/réceptacle dans un centre de collecte de déchets dangereux ou spéciaux, conformément à la réglementation locale, régionale, nationale et/ou internationale

Autres dangers

Pas d'informations complémentaires disponibles

PRO-SET® HTP-288 Hardener

Fiche de Données de Sécurité

conformément à la Loi sur les produits dangereux (11 février 2015)

Toxicité aiguë inconnue

Non applicable

RUBRIQUE 3: Composition/informations sur les composants

Substances

Non applicable

Mélanges

Nom	Identificateur de produit	RPD %
Formaldéhyde polymérisé avec le benzène-1,3-diméthanamine et le phénol	(N° CAS) 57214-10-5	15 - 40
Poly[oxy (méthyl-1,2-éthanediyl)], alpha-hydro-oméga- (2-aminométhyléthoxy) -, éther avec 2-éthyl-2- (hydroxyméthyl) -1,3-propanediol (3 :1)	(N° CAS) 39423-51-3	10 - 30
m-phénylenebis(méthylamine)	(N° CAS) 1477-55-0	10 - 30
2-Éthyl-4-méthylimidazole	(N° CAS) 931-36-2	5 - 10
4-Méthylimidazole	(N° CAS) 822-36-6	0.1 - 1.0

L'identité chimique exacte et/ou le pourcentage exact (concentration) de chaque ingrédient peuvent être considérés comme des renseignements commerciaux confidentiels (RCC). Tout ingrédient non divulgué dans cette section peut avoir été jugé non dangereux pour la santé ou l'environnement, ou il peut être présent à un niveau inférieur à son seuil de divulgation. Se reporter à la section 15 pour de plus amples renseignements sur cette demande de RCC.

RUBRIQUE 4: Premiers secours

Description des premiers secours

- Premiers soins après inhalation** : En cas d'inhalation, transporter à l'air frais la personne exposée. Si elle ne respire plus, pratiquer la respiration artificielle. En cas de difficultés respiratoires, appliquer un masque à oxygène. Appeler immédiatement un CENTRE ANTIPOISON/un médecin.
- Premiers soins après contact avec la peau** : EN CAS DE CONTACT AVEC LA PEAU: Laver abondamment à l'eau et au savon. Enlever immédiatement tous les vêtements contaminés et les laver avant réutilisation. Appeler immédiatement un CENTRE ANTIPOISON/un médecin.
- Premiers soins après contact oculaire** : EN CAS DE CONTACT AVEC LES YEUX: rincer avec précaution à l'eau pendant plusieurs minutes. Enlever les lentilles de contact si la victime en porte et si elles peuvent être facilement enlevées. Continuer à rincer. Appeler immédiatement un CENTRE ANTIPOISON/un médecin.
- Premiers soins après ingestion** : EN CAS D'INGESTION: Rincer la bouche. NE PAS faire vomir. En cas de vomissement, maintenir la tête vers le bas pour empêcher le passage des vomissures dans les poumons. Appeler immédiatement un CENTRE ANTIPOISON/un médecin.

Principaux symptômes et effets, aigus et différés

- Symptômes/effets après inhalation** : A forte concentration, les vapeurs peuvent provoquer une irritation des voies respiratoires.
- Symptômes/effets après contact avec la peau** : Provoque de graves brûlures. Rougeur. Irritation. Peut provoquer une allergie cutanée. Peut entraîner une sensibilisation par contact avec la peau.
- Symptômes/effets après contact oculaire** : Provoque de graves brûlures oculaires. Provoque des lésions oculaires graves. Les symptômes peuvent inclure un inconfort ou des douleurs, un clignement excessif des paupières et une production excessive de larmes, avec une rougeur prononcée et un gonflement de la conjonctive.
- Symptômes/effets après ingestion** : Nocif en cas d'ingestion. Peut provoquer une irritation de l'appareil digestif, des nausées, des vomissements et des diarrhées. Peut causer des brûlures aux niveaux de la bouche, de la gorge et de l'estomac.
- Symptômes chroniques** : Susceptible de provoquer le cancer.

Indication des éventuels soins médicaux immédiats et traitements particuliers nécessaires

Des symptômes peuvent apparaître ultérieurement. En cas d'accident ou de malaise, consulter immédiatement un médecin (si possible lui montrer l'étiquette).

RUBRIQUE 5: Mesures de lutte contre l'incendie

Moyens d'extinction

- Moyens d'extinction appropriés** : Mousse. Dioxyde de carbone. Produit chimique sec.
- Agents d'extinction non appropriés** : Ne pas utiliser de jet d'eau direct.

PRO-SET® HTP-288 Hardener

Fiche de Données de Sécurité

conformément à la Loi sur les produits dangereux (11 février 2015)

Dangers particuliers résultant de la substance ou du mélange

- Danger d'incendie** : Lors d'un incendie, la fumée peut contenir le matériau d'origine en plus des produits de combustion de composition variable qui peuvent être toxiques ou irritants. Les produits de combustion peuvent inclure, sans s'y limiter : oxydes de carbone. Oxydes d'azote. Amines volatiles. Ammoniac. Un risque de combustion spontanée peut se produire dans certaines conditions lorsque ce produit est combiné à la sciure, aux copeaux de bois ou autres matériaux cellulosiques. La chaleur est générée en raison de l'air qui oxyde l'amine. La sciure peut s'enflammer si la chaleur n'est pas dissipée rapidement.
- Réactivité** : Pas de réaction dangereuse connue dans les conditions normales d'emploi. Une masse de plus de deux kilogrammes (une livre) du produit combiné à la résine époxyde entraînera une polymérisation irréversible accompagnée d'une importante accumulation de chaleur et de pression.

Conseils aux pompiers

- Instructions de lutte contre l'incendie** : Ne pas laisser les eaux d'extinction s'écouler dans les égouts ou les cours d'eau.
- Protection en cas d'incendie** : Rester en amont du vent par rapport à l'incendie. Porter un habit pare feu complet incluant un équipement de respiration (SCBA).

RUBRIQUE 6: Mesures à prendre en cas de dispersion accidentelle

Précautions individuelles, équipement de protection et procédures d'urgence

- Mesures générales** : Porter les vêtements protecteurs recommandés dans la section 8. Isoler la zone de danger et interdire l'accès au personnel non protégé et non autorisé.

Pour les non-secouristes

Pas d'informations complémentaires disponibles

Pour les secouristes

Pas d'informations complémentaires disponibles

Précautions pour la protection de l'environnement

Éviter le rejet dans l'environnement. Éviter la pénétration dans les égouts et les eaux potables. Avertir les autorités si le produit pénètre dans les égouts ou dans les eaux du domaine public.

Méthodes et matériel de confinement et de nettoyage

- Pour la rétention** : Stopper la fuite, si possible sans prendre de risque. Contenir et/ou absorber le déversement avec une substance inerte (par ex. du sable ou de la vermiculite) puis placer ensuite dans un conteneur adapté. Ne pas déverser dans les eaux de surface ou dans les égouts. Porter l'équipement de protection individuelle recommandé. Ne pas utiliser de sciure, de copeaux de bois ou d'autres matériaux cellulosiques pour absorber le déversement, car il existe une possibilité de combustion spontanée. Recueillir le produit répandu.
- Procédés de nettoyage** : Balayer ou pelleter le produit déversé et le mettre dans un récipient approprié pour élimination. De l'eau chaude savonneuse ou un solvant ininflammable et sans danger peut être utilisé pour nettoyer les résidus. Ventiler la zone.

Référence à d'autres rubriques

Pour plus d'informations, se reporter à la rubrique 8 : "Contrôle de l'exposition-protection individuelle".

RUBRIQUE 7: Manipulation et stockage

Précautions à prendre pour une manipulation sans danger

- Précautions à prendre pour une manipulation sans danger** : Se procurer les instructions spéciales avant utilisation. Ne pas manipuler avant d'avoir lu et compris toutes les précautions de sécurité. Ne pas respirer les poussières/fumées/gaz/brouillards/vapeurs/aérosols. Assurer une ventilation appropriée. Éviter le contact avec la peau et les yeux. Lorsque mélangé aux agents de durcissement présents en grandes quantités, ce produit peut causer une réaction exothermique capable de générer suffisamment de chaleur pour endommager ou enflammer les matériaux se trouvant à proximité et émettre des fumées et des vapeurs qui varient grandement en composition et en toxicité. Ne pas avaler. Manipuler et ouvrir le récipient avec prudence. Ne pas manger ou boire lors de l'utilisation.
- Mesures d'hygiène** : Laver les vêtements contaminés avant réutilisation. Se laver les mains, les avant-bras et le visage soigneusement après manipulation. Les vêtements de travail contaminés ne devraient pas sortir du lieu de travail.

PRO-SET® HTP-288 Hardener

Fiche de Données de Sécurité

conformément à la Loi sur les produits dangereux (11 février 2015)

Conditions d'un stockage sûr, y compris d'éventuelles incompatibilités

Conditions de stockage : Conserver hors de la portée des enfants. Maintenir le récipient fermé de manière étanche. Garder sous clef. Conserver dans un endroit frais et sec. Éviter les températures élevées. Protéger de l'humidité. Conserver à une température supérieure à 40°F (4°C). Conserver à une température inférieure à 90°F (32°C).

RUBRIQUE 8: Contrôles de l'exposition/protection individuelle

Paramètres de contrôle

Ingrédient	CAS#	Limites d'exposition
Formaldéhyde polymérisé avec le benzène-1,3-diméthanamine et le phénol	57214-10-5	Aucune donnée disponible
Poly[oxy (méthyl-1,2-éthanediyl)], alpha-hydro-oméga- (2-aminométhyléthoxy) -, éther avec 2-éthyl-2- (hydroxyméthyl) -1,3-propanediol (3 :1)	39423-51-3	Aucune donnée disponible
m-phénylenebis(méthylamine)	1477-55-0	0.1 mg/m ³ SKIN, Ceiling NIOSH; OSHA Z1A Remarques : potentiel d'absorption par la peau.
2-Éthyl-4-méthylimidazole	931-36-2	Aucune donnée disponible
4-Méthylimidazole	822-36-6	Aucune donnée disponible

Contrôles de l'exposition

Contrôles techniques appropriés : Assurer une bonne ventilation du poste de travail.

Protection des mains : Porter des gants appropriés résistant aux produits chimiques. Gants en caoutchouc nitrile. Gants de protection en caoutchouc néoprène.

Protection oculaire : Lunettes anti-éclaboussures ou écran facial. Porter un appareil de protection des yeux/du visage.

Protection de la peau et du corps : Porter un vêtement de protection approprié.

Protection des voies respiratoires : En cas de ventilation insuffisante, porter un appareil respiratoire approprié. Le choix de l'appareil de protection respiratoire doit être fondé sur les niveaux d'expositions prévus ou connus, les dangers du produit et les limites d'utilisation sans danger de l'appareil de protection respiratoire retenu.

Contrôle de l'exposition de l'environnement : Éviter le rejet dans l'environnement.

Autres informations : Produit à manipuler en suivant une bonne hygiène industrielle et des procédures de sécurité. Ne pas manger, boire ou fumer en manipulant ce produit. Prévoir des rince-œil et des douches accessibles facilement. Ne pas porter de verres de contact.

RUBRIQUE 9: Propriétés physiques et chimiques

Informations sur les propriétés physiques et chimiques essentielles

État physique : Liquide

Apparence : Liquide visqueux

Couleur : Ambré

Odeur : Ammoniac

Seuil olfactif : Aucune donnée disponible

pH : 10,59

Point de fusion : Aucune donnée disponible

Point de congélation : Aucune donnée disponible

Point d'ébullition : > 400 °F (204 °C) Estimation basée sur des produits similaires.

Point d'éclair : > 200 °F (93 °C) Évaluation basée sur la liste des composants.

Vitesse d'évaporation relative (l'acétate butylique=1) : Aucune donnée disponible

Inflammabilité (solide, gaz) : Non inflammable

Pression de vapeur : < 13,75 @ 21 °C (basée sur la liste des composants)

Densité relative de vapeur à 20 °C : Aucune donnée disponible

Densité relative : 1,06

Masse volumique : 8,83 lb/gal (1.06 kg/L)

PRO-SET® HTP-288 Hardener

Fiche de Données de Sécurité

conformément à la Loi sur les produits dangereux (11 février 2015)

Solubilité	: Aucune donnée disponible
Coefficient de partage n-octanol/eau	: Aucune donnée disponible
Température d'auto-inflammation	: Aucune donnée disponible
Température de décomposition	: Aucune donnée disponible
Viscosité, cinématique	: 849 mm ² /s @ 22 °C
Viscosité, dynamique	: Aucune donnée disponible
Limites d'explosivité	: Aucune donnée disponible
Propriétés explosives	: Aucune donnée disponible
Propriétés comburantes	: Aucune donnée disponible

Autres informations

Teneur en COV	: 2.0 g/L
----------------------	-----------

RUBRIQUE 10: Stabilité et réactivité

Réactivité	: Pas de réaction dangereuse connue dans les conditions normales d'emploi. Une masse de plus de deux kilogrammes (une livre) du produit combiné à la résine époxyde entraînera une polymérisation irréversible accompagnée d'une importante accumulation de chaleur et de pression.
Stabilité chimique	: Stable dans les conditions normales.
Possibilité de réactions dangereuses	: Pas de réaction dangereuse connue dans les conditions normales d'emploi.
Conditions à éviter	: Chaleur. Matières incompatibles.
Matières incompatibles	: Acides organiques. Acides minéraux. matières comburantes. matières organiques halogénées. Agents de nitrosation. Hypochlorite de sodium.
Produits de décomposition dangereux	: Peut inclure, sans s'y limiter : oxydes de carbone. Fumées toxiques. Oxydes d'azote. Amines volatiles. Ammoniac.

RUBRIQUE 11: Informations toxicologiques

Informations sur les effets toxicologiques

Ingrédient	CAS#	LD ₅₀ Orale	LD ₅₀ Cutanée	LC ₅₀ Inhalation
Formaldéhyde polymérisé avec le benzène-1,3-diméthylamine et le phénol	57214-10-5	Pas de données	Pas de données	Pas de données
Poly[oxy (méthyl-1,2-éthanediyl)], alpha-hydro-oméga- (2-aminométhyléthoxy) -, éther avec 2-éthyl-2- (hydroxyméthyl) -1,3-propanediol (3 :1)	39423-51-3	550 mg/kg	>1000 mg/kg	Pas de données
m-phénylenebis(méthylamine)	1477-55-0	1030 mg/kg	>2000	>5.01 mg/l 4h mist
2-Éthyl-4-méthylimidazole	931-36-2	731-1000 mg/kg	>400 mg/kg	Pas de données
4-Méthylimidazole	822-36-6	350-751 mg/kg	440 mg/kg	Pas de données

Toxicité aiguë (orale)	: Nocif en cas d'ingestion.
Toxicité aiguë (cutanée)	: Non classé.
Toxicité aiguë (Inhalation)	: Non classé.
Corrosion cutanée/irritation cutanée	: Provoque de graves brûlures de la peau. pH: 10,59
Lésions oculaires graves/irritation oculaire	: Provoque des lésions oculaires graves. pH: 10,59
Sensibilisation respiratoire ou cutanée	: Peut provoquer une allergie cutanée.
Mutagénicité sur les cellules germinales	: Non classé.
Cancérogénicité	: Susceptible de provoquer le cancer.

4-Méthylimidazole (822-36-6)	
Groupe IARC	2B - Peut-être cancérogène pour l'homme

Toxicité pour la reproduction	: Non classé.
Toxicité spécifique pour certains organes cibles (exposition unique)	: Non classé.

PRO-SET® HTP-288 Hardener

Fiche de Données de Sécurité

conformément à la Loi sur les produits dangereux (11 février 2015)

Toxicité spécifique pour certains organes cibles (exposition répétée) : Non classé.

Danger par aspiration : Non classé.

PRO-SET® HTP-288 Hardener	
Viscosité, cinématique (valeur calculée)	849 mm ² /s @ 22 °C

Symptômes/effets après inhalation : A forte concentration, les vapeurs peuvent provoquer une irritation des voies respiratoires.

Symptômes/effets après contact avec la peau : Provoque de graves brûlures. Rougeur. Irritation. Peut provoquer une allergie cutanée. Peut entraîner une sensibilisation par contact avec la peau.

Symptômes/effets après contact oculaire : Provoque de graves brûlures oculaires. Provoque des lésions oculaires graves. Les symptômes peuvent inclure un inconfort ou des douleurs, un clignement excessif des paupières et une production excessive de larmes, avec une rougeur prononcée et un gonflement de la conjonctive.

Symptômes/effets après ingestion : Nocif en cas d'ingestion. Peut provoquer une irritation de l'appareil digestif, des nausées, des vomissements et des diarrhées. Peut causer des brûlures aux niveaux de la bouche, de la gorge et de l'estomac.

Symptômes chroniques : Susceptible de provoquer le cancer.

Autres informations : Voies d'exposition possibles : ingestion, inhalation, peau et yeux.

RUBRIQUE 12: Informations écologiques

Toxicité

Ecologie - général : Très toxique pour les organismes aquatiques, entraîne des effets néfastes à long terme.

Persistance et dégradabilité

PRO-SET® HTP-288 Hardener	
Persistance et dégradabilité	Non établi.

Potentiel de bioaccumulation

PRO-SET® HTP-288 Hardener	
Potentiel de bioaccumulation	Non établi.

4-Méthylimidazole (822-36-6)	
Coefficient de partage n-octanol/eau	0,35 @ 25 °C

Mobilité dans le sol

PRO-SET® HTP-288 Hardener	
Écologie - sol	Pas d'informations complémentaires disponibles.

Autres effets néfastes

Ingrédient	CAS#	Informations sur la classification de l'écotoxicité
Formaldéhyde polymérisé avec le benzène-1,3-diméthanamine et le phénol	57214-10-5	Acute Aquatic Cat. 2; Chronic Aquatic Cat. 2
Poly[oxy (méthyl-1,2-éthanediyl)], alpha-hydro-oméga- (2-aminométhyléthoxy) -, éther avec 2-éthyl-2- (hydroxyméthyl) -1,3-propanediol (3 :1)	39423-51-3	Acute Aquatic Cat. 2; Chronic Aquatic Cat. 2
m-phénylenebis(méthylamine)	1477-55-0	Acute Aquatic Cat. 3; Chronic Aquatic Cat. 3
2-Éthyl-4-méthylimidazole	931-36-2	Acute Aquatic Cat. 3; Chronic Aquatic Cat. 3
4-Méthylimidazole	822-36-6	Non classé

Autres informations : Aucun autre effet connu.

PRO-SET® HTP-288 Hardener

Fiche de Données de Sécurité

conformément à la Loi sur les produits dangereux (11 février 2015)

RUBRIQUE 13: Considérations relatives à l'élimination

Méthodes de traitement des déchets

Recommandations relatives à l'élimination du produit ou de l'emballage : Éliminer le contenu/réceptacle dans un centre de collecte de déchets dangereux ou spéciaux, conformément à la réglementation locale, régionale, nationale et/ou internationale. Peut être incinéré, selon les règlements locaux en vigueur. Collectez et recyclez le produit si possible.

SECTION 14: Informations relatives au transport

Description sommaire pour l'expédition

Conformément aux exigences de TMD

Transport des marchandises dangereuses (TMD)

N° UN (TMD) : UN2735
Groupe d'emballage : II
TMD Classes de danger primaires : 8 - Classe 8 - Corrosifs
Description document de transport : UN2735 POLYAMINES LIQUIDES, CORROSIVES, N.S.A., 8, II
Désignation officielle pour le transport (Transport des marchandises dangereuses (TMD)) : POLYAMINES LIQUIDES, CORROSIVES, N.S.A. (Benzene-1,3-dimethanamine-)

Étiquettes de danger (TMD) :



Polluant marin

: Oui (Seulement IMDG/IATA)



Informations relatives au transport/DOT (Ministère des transports des États-Unis)

Conformément aux exigences de DOT

N° ONU (DOT) : UN2735
Désignation officielle de transport (DOT) : Polyamines liquides corrosives, n.s.a. (Benzene-1,3-dimethanamine-)
Classe (DOT) : 8 - Classe 8 - Matériel corrosif 49 CFR 173.136
Groupe d'emballage (DOT) : II

Transport aérien et maritime

IMDG

N° ONU (IMDG) : 2735
Désignation officielle pour le transport (IMDG) : POLYAMINES LIQUIDES CORROSIVES, N.S.A. (Benzene-1,3-dimethanamine-)
Description document de transport (IMDG) : UN 2735 POLYAMINES, LIQUID, CORROSIVE, N.O.S., 8, II
Classe (IMDG) : 8 - Matières corrosives
Groupe d'emballage (IMDG) : II - matières moyennement dangereuses
Numéro EmS (1) : F-A, S-B

IATA

N° UN (IATA) : 2735
Désignation officielle pour le transport (IATA) : Polyamines liquides corrosives, n.s.a. (Benzene-1,3-dimethanamine-)
Description document de transport (IATA) : UN 2735 Polyamines liquides corrosives, n.s.a., 8, II
Classe (IATA) : 8 - Corrosifs
Groupe d'emballage (IATA) : II - Danger moyen

PRO-SET® HTP-288 Hardener

Fiche de Données de Sécurité

conformément à la Loi sur les produits dangereux (11 février 2015)

RUBRIQUE 15: Informations relatives à la réglementation

Réglementations fédérales

Tous les composants de ce produit figurent aux inventaires canadiens LIS (Liste intérieure des substances) et LES (Liste extérieure des substances) (ou en sont exclus).

m-phénylenebis(méthylamine) (1477-55-0)	
Listé dans l'inventaire du TSCA (Toxic Substances Control Act) des Etats-Unis	
Poly[oxy (méthyl-1,2-éthanediyl)], alpha-hydro-oméga- (2-aminométhyléthoxy) -, éther avec 2-éthyl-2- (hydroxyméthyl) -1,3-propanediol (3 :1) (39423-51-3)	
Listé dans l'inventaire du TSCA (Toxic Substances Control Act) des Etats-Unis	
Flag réglementaire EPA TSCA	XU - indique une substance qu'il n'est pas nécessaire de déclarer en vertu de la règle de déclaration des mises à jour des inventaires (Inventory Update Reporting Rule), c.-à.-d, la mise à jour partielle de la base de données de l'inventaire de la loi sur les substances toxiques (TSCA Inventory Data Base); Rapports de production et de site
Formaldéhyde polymérisé avec le benzène-1,3-diméthanamine et le phénol (57214-10-5)	
Listé dans l'inventaire du TSCA (Toxic Substances Control Act) des Etats-Unis	
Flag réglementaire EPA TSCA	PMN - PMN – indique une substance PMN XU - indique une substance qu'il n'est pas nécessaire de déclarer en vertu de la règle de déclaration des mises à jour des inventaires (Inventory Update Reporting Rule), c.-à.-d, la mise à jour partielle de la base de données de l'inventaire de la loi sur les substances toxiques (TSCA Inventory Data Base); Rapports de production et de site
4-Méthylimidazole (822-36-6)	
Listé dans l'inventaire du TSCA (Toxic Substances Control Act) des Etats-Unis	
2-Éthyl-4-méthylimidazole (931-36-2)	
Listé dans l'inventaire du TSCA (Toxic Substances Control Act) des Etats-Unis	

Les secrets commerciaux relatifs au SIMDUT du Canada: Aucune donnée disponible

Réglementations internationales

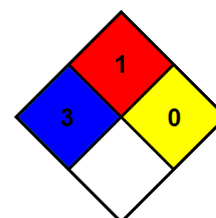
Pas d'informations complémentaires disponibles

Réglementations des Etats - É-U

4-Méthylimidazole (822-36-6)				
USA - Californie - Proposition 65 - Liste des cancérogènes	USA - Californie - Proposition 65 - Toxicité pour le développement	USA - Californie - Proposition 65 - Reprotoxicité - Femelle	USA - Californie - Proposition 65 - Reprotoxicité - Mâle	NSRL (Concentration sans risque significatif)
Oui	Non	Non	Non	29 µg/jour
m-phénylenebis(méthylamine) (1477-55-0)				
U.S. - Massachusetts - Liste Right To Know U.S. - New Jersey - Liste Right To Know des substances dangereuses U.S. - Pennsylvania - RTK (Right to Know) List				

RUBRIQUE 16: Autres informations

Date d'émission	:	06/16/2020
Date de révision	:	06/16/2020
Version	:	HTP-288-2020a
Autres informations	:	Aucun.
Danger pour la santé NFPA	:	3
Danger d'incendie NFPA	:	1
Réactivité NFPA	:	0



PRO-SET® HTP-288 Hardener

Fiche de Données de Sécurité

conformément à la Loi sur les produits dangereux (11 février 2015)

Notation de danger

Santé : 3 Danger sérieux

Inflammabilité : 1 Danger léger

Physique : 0 Danger minime

Clause de non-responsabilité : nous croyons que les affirmations, les informations techniques et les recommandations contenues dans la présente sont véridiques, mais elles sont données sans garantie d'aucune sorte. Les informations contenues dans ce document s'appliquent à cette substance spécifique comme fournie. Elles peuvent ne pas être valables pour cette substance si elle est utilisée en combinaison avec toute autre substance. Il est de la responsabilité de l'utilisateur de s'assurer de la pertinence et de l'intégralité de cette information quant à l'usage particulier qu'il en fera.